

sakina

Sakina Funérailles

Sakina Funérailles est une mutuelle permettant aux participants de prévoir le versement d'un capital en cas de décès destiné aux frais d'obsèques et de rapatriement.

Une solution
takaful
mutualiste, éthique
et participative

- ♦ Offre fondée sur la mutualité et la solidarité
- ♦ Sans questionnaire médical
- ♦ Les cotisations versées sont déposées sur un compte sans intérêt et ne servent qu'à régler les frais d'obsèques et de rapatriement
- ♦ Les excédents réalisés par le fonds de garantie sont reversés au fonds d'action sociale de Bayt Al Mel

Une couverture de 5 000 €
à partir de **10,59€ / an**
pour une personne âgée de 30 ans.

Pour plus d'informations veuillez contacter :



Pompes Funèbres AMANA
6 B rue Paul Pesty - 25000 Besançon
0769939420 - 0985045994
contact@amana25.com - www.amana25.com

souscrite par



certifiée par



proposée par



- Bayt Al Mel est une association immatriculée au répertoire national des associations sous le numéro W133027738 et domiciliée au 45 rue Fongate, 13 006 Marseille.

- L'Académie internationale de recherche sur la finance islamique (ISRA) a été créée le 26 mars 2008 par la Banque centrale de Malaisie est domiciliée à Lorong Universiti, Kuala Lumpur, 59100 Kuala Lumpur, Wilayah Persekutuan Kuala Lumpur, Malaisie.

- SAAFI S.A.S au capital de 10 000 € est domiciliée à la Place de l'Innovation, 8 Allée Léon Gambetta, CS 20 549 13 205 Marseille Cedex 01.

SIRET 811 685 379 00018 APE 6622Z. Membre de la Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers (CNCEF).

- SAAFI S.A.S est une société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 15 006 107 et membre de la Chambre Nationale des Conseils Intermédiaires en Assurance (CNCIAS) et dont l'activité est placée sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution).